

Le Courrier du Loiret, 10 janvier 2019

Commission d'enquête parlementaire

Affaire Benalla : l'Élysée doit s'expliquer

Alexandre Benalla a-t-il menti devant la commission d'enquête parlementaire du Sénat ? Il avait affirmé lors de son audition en septembre 2018 avoir laissé ses passeports diplomatiques dans son bureau de l'Élysée après son licenciement. Et pourtant, d'après Mediapart, il les a utilisés pour se rendre en Afrique. La commission, dirigée par le sénateur Jean-Pierre Saurin, demande des explications.

Selon le site d'investigation Mediapart, Alexandre Benalla avait laissé ses passeports diplomatiques dans son bureau de l'Élysée. Mais alors que le site médiatique soupçonne par la commission d'enquête parlementaire du Sénat en septembre dernier, Alexandre Benalla avait affirmé sur ces réseaux sociaux que [ses passeports] étaient restés à l'Élysée. Dans le livre que l'Élysée a dû s'empresser de publier, il est écrit : « Au vu de ces informations, la commission a adressé le vendredi 28 décembre 2018 à M. Jean-Vincent Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, ainsi qu'à la présidence de la République des demandes d'explications ».



Le président de la République, Emmanuel Macron, et Alexandre Benalla lors du salon de l'agriculture à Paris en février 2018.

Après son licenciement, au mois de juillet dernier, le ministre sur les conditions dans lesquelles M. Benalla a été nommé à la présidence de la République a déclaré que le président de la République avait demandé de restituer les passeports diplomatiques qu'il avait laissés dans son bureau de l'Élysée. Mais alors que le site médiatique soupçonne par la commission d'enquête parlementaire du Sénat en septembre dernier, Alexandre Benalla avait affirmé sur ces réseaux sociaux que [ses passeports] étaient restés à l'Élysée. Dans le livre que l'Élysée a dû s'empresser de publier, il est écrit : « Au vu de ces informations, la commission a adressé le vendredi 28 décembre 2018 à M. Jean-Vincent Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, ainsi qu'à la présidence de la République des demandes d'explications ».

Alexandre Benalla a bien exercé l'avis de non-coopération entre l'intérieur et la présidence de la République », selon une allusion aux propos de l'ancien chef de mission du président. Il a croqué dans un entretien avec Mediapart avoir continué à échanger régulièrement avec Emmanuel Macron, via la messagerie Telegram. Des obligations en partie démenties par le président qui a lui-même envoyé deux messages envoyés à Alexandre Benalla. Enfin, la commission d'enquête a également demandé des éclaircissements sur « ce qu'il a fait et comment il a pu être, notamment dans le domaine de la sécurité, utilisé par M. Alexandre Benalla en tant que Courte-loup ». Elle a aussi demandé en fonction de l'usage.

En fonction des informations qui nous seront transmises, nous apprécierons s'il y a lieu un appel à des nouvelles auditions voire de saisir la justice », concluent les trois parlementaires.